

Et voici la première maison de paille légale du canton



BOTTES Les «briques» de paille qui constituent le matériau pour les murs sont entreposées sous le toit, abritées de la pluie par des bâches. MORRENS, LE 7 JUILLET 2009

MORRENS

Un couple fait bâtir une villa avec des murs en paille. Contrairement à l'expérience lausannoise qui avait fini en fumée, cet édifice est totalement légal.

JÉRÔME DUCRET TEXTES
ZOÉ JOBIN PHOTOS

«**O**n a besoin d'une petite botte ici, pour cette partie de mur!» Il suffit de demander: d'une main experte, Elsa Cauderay plante deux grandes aiguilles de métal au milieu

d'une grande botte de paille. Après quelques manipulations, elle la coupe en deux. Le tour est joué. A Morrens, juste en dessous de la poste, la première villa de paille du canton est en train de s'ériger. Elsa Cauderay est architecte. Elle fait partie d'un groupe de bâtisseurs venus apporter leur expérience ou simplement leurs bras.

C'est la première construction légale de ce genre sur sol vaudois. Il y a deux ans, le collectif alternatif Straw d'la Balle en avait construit une illégale au cœur de Lausanne, à la rue César-Roux. Elle avait disparu dans les flammes à la suite d'un incendie dont les causes font

encore l'objet de controverses. Rien de tel à Morrens. La future maison du Tessinois Marco Troisi et de la Vaudoise Pascale Henchoz n'a jusqu'ici suscité aucune réaction négative, ni chez les voisins ni de la part des autorités. Le permis de construire a d'ailleurs été délivré.

Fondations en béton

«On avait un terrain à disposition, qui appartient à la sœur de mon amie, explique Marco Troisi. On a fait le choix de construire avec de la paille et du bois, pour des raisons écologiques, et aussi parce que ce sont des matériaux sains.» Ils ont fait appel à un architecte



Une petite équipe de bâtisseurs est en train de monter les murs, botte sur botte. Celles-ci seront tassées, puis enduites de terre.

local, Stéphane Fuchs. Il est coauteur d'un rapport sur les constructions en paille commandité par la ville de Lausanne, au lendemain de l'expérience malheureuse de César-Roux.

«Les gens commencent à savoir que le risque d'incendie n'est pas plus élevé que pour une construction en bois, précise Stéphane Fuchs. Il faut juste faire attention durant la construction.»

Les fondations de la future maison de paille de Morrens sont en béton. La paille ne sert que pour les murs. La charpente porteuse est en bois. Marco et Pascalé participent à la construction, qui devrait durer au moins jusqu'au printemps prochain. Une bâtisseuse est même venue de France voisine. «On n'est pas encore très nombreux à pratiquer ces techniques en Suisse romande, note Elsa Cauderay. Mais ça va venir. Nous avons un autre projet à Lausanne (*lire ci-contre*).» ■

Projet à Verschez-les-Blanc

La maison en construction à Morrens est la première. Mais d'autres vont suivre. Elsa Cauderay et deux autres architectes vont bientôt déposer un projet à l'enquête publique pour une construction en paille à Lausanne. Dans le hameau de Verschez-les-Blanc, plus précisément. Là, les murs de paille n'auront pas besoin de structures porteuses en bois pour soutenir la maison. Elsa et ses collègues veulent faire de ce projet une expérience didactique, afin de propager dans un large public les techniques liées à la paille. «Les personnes qui veulent participer au chantier, ponctuellement ou dans la durée, peuvent déjà nous contacter, affirme-t-elle. Tout devrait démarrer le printemps prochain.» Il suffit de signaler son intérêt par courriel à elsa.cauderay@romandie.com.